



## La santé et la sécurité des peuples autochtones menacés par le coronavirus

### La pandémie de coronavirus COVID-19 pourrait avoir de graves conséquences sur le bien-être, les moyens de subsistance et la santé des peuples autochtones.

La FAO exhorte les gouvernements, le monde académique, les ONG, la communauté internationale et les autorités des peuples autochtones à prendre des mesures spécifiques qui garantissent le respect des droits des peuples autochtones pendant la pandémie, et qui incluent une approche interculturelle dans les aspects de la riposte relevant de l'urgence, de la sécurité et de la santé.

S'appuyant sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et les messages de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'Unité Peuples Autochtones de la FAO formule les recommandations suivantes:

1. En vertu du droit des Peuples Autochtones à l'autodétermination, la FAO encourage les gouvernements à inclure des représentants des peuples autochtones, des dirigeants et des autorités traditionnelles dans les comités d'urgence et d'intervention sanitaire ou toute entité dédiée à la pandémie de COVID-19, pendant l'épidémie ainsi que durant ses suites immédiates.
2. La FAO exhorte les instances sanitaires mondiales, régionales et nationales à fournir aux peuples autochtones, des informations et du matériel audiovisuel relatifs à la contention du virus, ainsi qu'à soutenir leur traduction et leur diffusion dans les langues autochtones.
3. Les communautés autochtones locales ne maîtrisent souvent pas parfaitement les langues dominantes. Pour éviter les ruptures de communication favorisant la propagation de la maladie, tous les principaux messages d'hygiène, de confinement et de mesures de contention devraient être partagés avec les chefs traditionnels et les chefs de la jeunesse autochtone, et traduits dans les langues autochtones locales.
4. Impliquer les jeunes autochtones dans la diffusion des messages COVID-19 au sein des communautés, tant dans les langues dominantes que dans les langues autochtones locales, leur maîtrise des médias sociaux en faisant des acteurs fondamentaux dans cette situation.
5. La FAO exhorte les entités de santé à inclure une approche interculturelle dans leur riposte, qui prenne en considération les soignants autochtones traditionnels, en les formant à toutes les mesures de contention pertinentes et à l'utilisation de matériel pour arrêter la propagation du virus.
6. La FAO demande aux gouvernements et aux organisations de la santé d'inclure les communautés des peuples autochtones parmi les destinataires des matériels de contention tels que masques, gants, désinfectants et autres matériels de contention.

7. La FAO exhorte les gouvernements à inclure les peuples autochtones de leur pays comme bénéficiaires de l'assistance sanitaire comme tout autre citoyen du pays, en les incluant parmi la part de la population testée pour d'éventuels cas positifs de COVID-19.

8. La FAO appelle à ne mettre en œuvre aucune politique, programme ou intervention affectant les peuples autochtones sans obtenir au préalable leur Consentement Préalable, donné Librement et en Connaissance de Cause.

9. Le droit des peuples autochtones d'être ou de rester en isolement volontaire doit être respecté.

10. Plusieurs communautés de peuples autochtones se sont imposées un confinement et ont mis en place des contrôles pour limiter l'accès à leurs communautés. Ces mécanismes devraient être respectés et renforcés chaque fois que cela est demandé.

11. La FAO exhorte les gouvernements à intensifier les mesures de protection pour empêcher les agriculteurs, les colons, les entreprises privées, les industries et les mineurs venant de l'extérieur, d'entrer sur les territoires des peuples autochtones en profitant de la crise actuelle.

12. La FAO a toujours exhorté les gouvernements à mettre fin à toute expulsion prévue ou en cours de peuples autochtones. Cet appel est renouvelé et renforcé tant que l'urgence sanitaire relative à la pandémie de COVID-19 est en cours.

La FAO est en contact avec des organisations autochtones pour fournir une assistance en partageant des informations sur la prévention et la contention de la pandémie de COVID-19.

L'Unité Peuples Autochtones de la FAO est prête à aider les pays dans leurs efforts pour atténuer l'impact de la pandémie sur les peuples autochtones et à soutenir la mise en œuvre des mesures qui ont déjà été discutées et convenues avec les peuples autochtones.